

**BILAN**  
au 30 juin 2013

en milliers de dh

en milliers de dh

ACTIF	juin-13	décembre-12	PASSIF	juin-13	décembre-12
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	3 753 113	3 594 367	.Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux.		-
.Créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 727 731	1 514 715	Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	7 975 032	8 668 115
. A vue	399 793	107 005	. A vue	128 904	750 995
. A terme	1 327 939	1 407 710	. A terme	7 846 128	7 917 120
.Créances sur la clientèle	53 718 904	54 159 203	.Dépôts de la clientèle	52 650 502	52 020 401
. Crédits de trésorerie et à la consommation	20 308 120	20 125 825	. Comptes à vue créditeurs	25 681 458	25 452 707
. Crédits à l'équipement	15 774 278	15 382 363	. Comptes d'épargne	7 502 499	7 279 943
. Crédits immobiliers	14 184 950	13 942 830	. Dépôts à terme	17 004 918	17 118 109
. Autres crédits	3 451 557	4 708 186	. Autres comptes créditeurs	2 461 627	2 169 642
.Créances acquises par affectation	-	-	.Titres de créance émis	5 541 541	5 316 035
.Titres de transaction et de placement	3 049 036	2 285 824	. Titres de créance négociables	5 541 541	5 316 035
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	1 149 095	1 360 373	. Emprunts obligataires	-	-
. Autres titres de créance	392 173	541 069	. Autres titres de créance émis	-	-
. Titres de propriété	1 507 768	384 382	.Autres passifs	782 521	733 257
.Autres actifs	2 445 390	2 508 061	.Provisions pour risques et charges	514 848	422 805
.Titres d'investissement	6 397 804	6 492 188	.Provisions réglementées	-	-
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	6 397 804	6 492 188	Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	7 157	7 157
. Autres titres de créance			.Dettes subordonnées	1 401 076	1 366 006
.Titres de participation et emplois assimilés	292 134	275 743	.Ecart de réévaluation	409 428	409 428
.Créances subordonnées	-	-	.Réserves et primes liées au capital	1 443 120	1 443 120
.Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-	Capital	3 818 248	3 818 248
.Immobilisations incorporelles	427 830	438 007	.Actionnaires.Capital non versé (-)	(292 000)	(292 000)
.Immobilisations corporelles	2 036 083	2 056 274	.Report à nouveau (+/-)	(588 192)	(909 673)
<b>Total de l'Actif</b>	<b>73 848 026</b>	<b>73 324 381</b>	.Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
			.Résultat net de l'exercice (+/-)	184 744	321 481
			<b>Total du Passif</b>	<b>73 848 026</b>	<b>73 324 381</b>

**HORS BILAN**  
au 30 juin 2013

en milliers de dh

	juin-13	décembre-12
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>6 797 260</b>	<b>6 188 099</b>
1.Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		-
2.Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	2 308 669	1 649 492
3.Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	400 000	400 000
4.Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	4 088 591	4 138 607
5.Titres achetés à réméré		
6.Autres titres à livrer		
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>		
7.Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
8.Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		
9.Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
10.Titres vendus à réméré		
11.Autres titres à recevoir		

**COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES**  
du 01/01/2013 30/06/2013

en milliers de dh

RUBRIQUE	juin-13	juin-12
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>2 303 255</b>	<b>2 174 143</b>
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	12 777	7 983
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	1 946 739	1 850 742
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	143 513	140 969
Produits sur titres de propriété	14 162	11 420
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Commissions sur prestations de service	131 450	123 626
Autres produits bancaires	54 614	39 402
<b>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>901 730</b>	<b>832 675</b>
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	177 744	210 095
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	533 689	462 278
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	100 899	100 485
Charges sur immobilisations en crédit bail et en location	-	-
Autres charges bancaires	89 397	59 817
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>1 401 526</b>	<b>1 341 468</b>
Produits d' exploitation non bancaire	2 561	4 269
Charges d' exploitation non bancaire	7 432	6 913
<b>CHARGES GENERALES D ' EXPLOITATION</b>	<b>717 661</b>	<b>653 194</b>
Charges de personnel	418 183	390 031
Impôts et taxes	8 013	9 025
Charges externes	189 623	163 669
Autres charges générales d'exploitation	14 631	14 625
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	87 211	75 845
<b>DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES</b>	<b>414 846</b>	<b>721 841</b>
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	255 309	391 331
Pertes sur créances irrécouvrables	76 512	248 527
Autres dotations aux provisions	83 025	81 983
<b>REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES</b>	<b>150 374</b>	<b>574 635</b>
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	109 474	536 652
Récupérations sur créances amorties	38 113	25 854
Autres reprises de provisions	2 786	12 129
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>414 522</b>	<b>538 423</b>
Produits non courants	5 151	338
Charges non courantes	126 429	226 680
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS</b>	<b>293 244</b>	<b>312 081</b>
Impôts sur les résultats	108 500	60 165
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>184 744</b>	<b>251 916</b>

**ETAT DES SOLDES DE GESTION**

du 1er janvier au 30 juin 2013

en milliers de dh

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS	juin-13	juin-12
+ Intérêts et produits assimilés	2 103 029	1 999 694
- Intérêts et charges assimilés	812 333	772 857
<b>MARGE D'INTERET</b>	<b>1 290 696</b>	<b>1 226 837</b>
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
<b>RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL ET DE LOCATION</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
+ Commissions perçues	131 450	123 623
- Commissions servies	526	48
<b>MARGE SUR COMMISSIONS</b>	<b>130 924</b>	<b>123 574</b>
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	-	-
+ Résultat des opérations sur titres de placement	(1 111)	399
+ Résultat des opérations de change	15 338	33 335
+ Résultat des opérations sur produits dérivés	-	-
Résultat des opérations de marché	14 227	33 735
+ Divers autres produits bancaires	14 197	11 420
- Diverses autres charges bancaires	48 518	54 098
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>1 401 526</b>	<b>1 341 468</b>
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	(3 174)	(4 414)
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	2 561	4 269
- Autres charges d'exploitation non bancaire	7 432	6 913
- Charges générales d'exploitation	717 661	653 194
<b>RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>675 820</b>	<b>681 216</b>
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	184 233	77 353
+ Autres dotations nettes des reprises aux provisions	77 065	65 440
<b>RÉSULTAT COURANT</b>	<b>414 522</b>	<b>538 423</b>
<b>RESULTAT NON COURANT</b>	<b>(121 277)</b>	<b>(226 342)</b>
- Impôts sur les résultats	108 500	60 165
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>184 744</b>	<b>251 916</b>
<b>II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>		
+ Resultat net de l'exercice	184 744	251 916
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des Immobilisations incorporelles et corporelles	87 211	75 845
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des Immobilisations financières	4 731	6 164
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	74 100	67 000
+ Dotations aux provisions réglementées	-	-
+ Dotations non courantes	24 998	-
- Reprises de provisions	1 557	1 750
- Plus-values de cession sur immobilisations incorp & corporell	2 222	-
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorp & corpor	-	-
- Plus-values de cession sur immobilisations financières	-	-
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières	-	-
- Reprises de subventions d'investissement reçues	-	276
+ Capacité d'autofinancement	372 004	398 898
- Bénéfices distribués	-	-
+ AUTOFINANCEMENT	372 004	398 898

**TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE**

du 1er janvier au 30 juin 2013

en milliers de dh

	juin-13	déc-12
1.Produits d'exploitation bancaire perçus	2 303 255	4 518 705
2.Récupérations sur créances amorties	38 113	39 342
3.Produits d'exploitation non bancaire perçus	7 712	62 301
4.Charges d'exploitation bancaire versées	(901 730)	(1 860 454)
5.Charges d'exploitation non bancaire versées	(128 863)	(246 058)
6.Charges générales d'exploitation versées	(636 305)	(1 172 279)
7.Impôts sur les résultats versés	(108 500)	(119 025)
I.Flux de Trésorerie nets provenant du compte de produits et charges Variation de :	573 683	1 222 532
8.Créances sur les établissements de crédit et assimilés	(213 017)	(622 334)
9.Créances sur la clientèle	229 756	(3 227 511)
10.Titres de transaction et de placement	(685 219)	76 265
11.Autres actifs	62 671	(453 974)
12.Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
13.Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	(693 083)	(55 561)
14.Dépôts de la clientèle	630 101	2 569 530
15.Titres de créance émis	225 506	940 980
16.Autres passifs	49 264	(938 905)
II.Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	(394 200)	(1 711 510)
III.Flux de Trésorerie Nets Provenant des activités D'exploitation (I + II)	179 663	(488 978)
17.Produit des cessions d'immobilisations financières	-	-
18.Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	9 374	4 663
19.Acquisition d'immobilisations financières	-	-
20.Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	(65 360)	(587 156)
21.Intérêts perçus	-	-
22.Dividendes perçus	-	-
IV.Flux de Trésorerie Nets Provenant des Activités D'investissement	(55 986)	(582 493)
23.Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	(553)
24.Emission de dettes subordonnées	35 069	(140 204)
25.Emission d'actions	-	-
26.Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-
27.augmentation des capitaux propres et assimilés	-	1 017 428
28.Intérêts versés	-	-
29.Dividendes versés	-	-
<b>V.Flux de Trésorerie Nets Provenant des activités de Financement</b>	<b>35 069</b>	<b>876 671</b>
<b>VI.Variation Nette de la Trésorerie (III+ IV +V)</b>	<b>158 746</b>	<b>(194 800)</b>
<b>VII.Trésorerie à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>3 594 366</b>	<b>3 789 167</b>
<b>VIII.Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>3 753 113</b>	<b>3 594 366</b>

**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES**

AU 30 juin 2013

Etat B9

en milliers de dh

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Reclassements	Montant brut à la fin de l'exercice	Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties / Reclassements	Cumul	Montant net à la fin de l'exercice
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>637 305</b>	<b>13 997</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>651 302</b>	<b>199 298</b>	<b>24 174</b>	<b>-</b>	<b>223 472</b>	<b>427 830</b>
- Droit au bail	11 979	-	-	-	11 979	-	-	-	-	11 979
- Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	617 227	13 997	-	8 099	639 323	199 298	24 174	-	223 472	415 851
- Autres immobilisations incorporelles-Logiciels en cours	8 099	-	-	-8 099	-	-	-	-	-	-
- Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>3 326 603</b>	<b>51 363</b>	<b>-3 518</b>	<b>-</b>	<b>3 374 448</b>	<b>1 270 329</b>	<b>68 035</b>	<b>-</b>	<b>1 338 364</b>	<b>2 036 083</b>
- Immeubles d'exploitation	1 704 559	-	-	-	1 704 559	295 435	18 545	-	313 980	1 390 579
. Terrain d'exploitation	504 111	-	-	-	504 111	-	-	-	-	504 111
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	1 196 834	-	-	-	1 196 834	295 435	18 545	-	313 980	882 854
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	3 614	-	-	-	3 614	-	-	-	-	3 614
- Mobilier et matériel d'exploitation	649 471	18 877	-	-	668 348	536 479	17 012	-	553 492	114 856
. Mobilier & Matériel de bureau d'exploitation	228 425	9 502	-	-	237 927	181 186	5 053	-	186 239	51 689
. Matériel Informatique	363 751	6 861	-	-	370 612	313 728	9 692	-	323 420	47 191
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	17 281	-	-	-	17 281	16 940	114	-	17 054	227
. Autres matériels d'exploitation	40 014	2 514	-	-	42 528	24 625	2 154	-	26 779	15 749
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	642 476	17 270	-	3 242	662 987	350 163	27 480	-	377 643	285 344
- Immobilisations corporelles hors exploitation	234 681	4 045	-3 518	49 262	284 471	88 252	4 998	-	93 250	191 221
. Terrains hors exploitation	36 951	-	-1 623	-	35 328	-	-	-	-	35 328
. Immeubles hors exploitation	130 767	-	-1 896	49 262	178 134	54 619	2 410	-	57 029	121 105
. Mobiliers et matériel hors exploitation	26 845	1 698	-	-	28 543	17 247	940	-	18 187	10 356
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	40 119	2 347	-	-	42 466	16 385	1 648	-	18 034	24 432
- Immobilisations en cours	95 417	11 170	-	-52 504	54 084	-	-	-	-	54 084
<b>TOTAL</b>	<b>3 963 909</b>	<b>65 360</b>	<b>-3 518</b>	<b>-</b>	<b>4 025 750</b>	<b>1 469 627</b>	<b>92 209</b>	<b>-</b>	<b>1 561 836</b>	<b>2 463 914</b>

## DEPOTS DE LA CLIENTELE

au 30 juin 2013

Etat B11 en milliers de dh

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			Total juin-13	Total déc-12
		Entreprises financières	Entreprises "non Financières"	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CREDITEURS	4 873 456	1 058 204	3 456 993	16 243 518	25 632 171	25 414 753
COMPTE D'EPARGNE				7 444 549	7 444 549	7 227 819
DEPOTS A TERME	2 515 888	3 138 506	1 248 203	8 493 925	15 396 522	15 664 776
AUTRES COMPTES CREDITEURS	8 957	1 333 184	739 300	1 698 515	3 779 956	3 306 744
INTERETS COURUS A PAYER				397 305	397 305	406 309
<b>TOTAL</b>	<b>7 398 301</b>	<b>5 529 894</b>	<b>5 444 496</b>	<b>34 277 811</b>	<b>52 650 502</b>	<b>52 020 401</b>

## CREANCES SUR LA CLIENTELE

au 30 juin 2013

Etat B2 en milliers de dh

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total juin-2013	Total déc-2012
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CREDITS DE TRESORERIE	813 978	203 598	8 965 867	8 206 921	18 190 364	18 192 988
- Comptes à vue débiteurs	659 270	203 598	4 025 040	3 883 458	8 771 366	8 731 367
- Créances commerciales sur le maroc	2 454		626 569	343 039	972 062	829 057
- Crédits à l'exportation			156 682	-	156 682	118 503
- Autres crédits de trésorerie	152 254		4 157 576	3 980 424	8 290 254	8 514 061
CREDITS A LA CONSOMMATION				1 748 734	1 748 734	1 554 686
CREDITS A L'EQUIPEMENT	898 117	-	12 964 427	1 094 535	14 957 079	14 694 035
CREDITS IMMOBILIERS	-	-	7 557 839	6 251 543	13 809 382	13 618 487
AUTRES CREDITS		790 449	64 837	900 630	1 755 916	2 878 112
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE					-	-
INTERETS COURUS A RECEVOIR				1 561 788	1 561 788	1 390 820
CREANCES EN SOUFFRANCE	240	20 796	1 256 821	417 785	1 695 642	1 830 075
<b>TOTAL</b>	<b>1 712 335</b>	<b>1 014 843</b>	<b>30 809 791</b>	<b>20 181 936</b>	<b>53 718 904</b>	<b>54 159 203</b>

## CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

au 30 juin 2013

Etat B1 en milliers de dh

CREANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total juin-2013	Total juin-2013
VALEURS RECUES EN PENSION		582 826			582 826	580 123
- au jour le jour						
- à terme		582 826			582 826	580 123
COMPTES ET PRETS DE TRESORERIE		400 608	-	-	400 608	334 440
- au jour le jour						
- à terme		400 608	-	-	400 608	334 440
PRETS FINANCIERS		318 182	-	-	318 182	428 191
AUTRES CREANCES		42 420	-	-	42 420	40 479
INTERETS COURUS A RECEVOIR	1 212	970			2 182	1 760
CREANCES EN SOUFFRANCE	-	-	25 354	-	25 354	25 353
<b>TOTAL</b>	<b>2 949 583</b>	<b>1 345 074</b>	<b>297 187</b>	<b>85 470</b>	<b>4 677 314</b>	<b>4 104 410</b>

## DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

au 30 juin 2013

Etat B10 en milliers de dh

DETTES	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	juin-13	décembre-12
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS			118 950	4 099	123 049	749 844
VALEURS DONNEES EN PENSION	6 000 113				6 000 113	6 305 878
- au jour le jour						
- à terme	6 000 113				6 000 113	6 305 878
EMPRUNTS DE TRESORERIE	500 000	10 203	15 000		525 203	586 180
- au jour le jour						
- à terme	500 000	10 203	15 000		525 203	586 180
EMPRUNTS FINANCIERS	0,0	222 981		1 067 100	1 290 081	996 853
AUTRES DETTES		24 074			24 074	19 353
INTERETS COURUS A PAYER	12 512				12 512	10 008
<b>TOTAL</b>	<b>6 512 625</b>	<b>257 258</b>	<b>133 950</b>	<b>1 071 199</b>	<b>7 975 032</b>	<b>8 668 115</b>

## PROVISIONS

au 30 juin 2013

Etat B14 en milliers de dh

PROVISIONS	Encours 31/12/2012	Dotations juin-2013	Reprises juin-2013	Autres variations juin-2013	Encours 30/06/2013
<b>PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:</b>	<b>3 168 373</b>	<b>260 039</b>	<b>134 302</b>	<b>-</b>	<b>3 294 110</b>
créances sur les établissements de crédit et assimilés	95 000	-	-	-	95 000
créances sur la clientèle	2 650 538	253 900	109 474	-	2 794 964
titres de placement	50 649	-	23 271	-	27 378
titres de participation et emplois assimilés	26 918	4 731	997	-	30 652
Titres d'investissement	7 687	-	560	-	7 127
immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
autres actifs	337 582	1 409	-	-	338 990
<b>PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF</b>	<b>422 805</b>	<b>98 295</b>	<b>1 229</b>	<b>5 022</b>	<b>514 848</b>
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	-	-	-	-	-
Provisions pour risques de change	19 711	-	652	5 022	14 036
Provisions pour risques généraux	351 806	74 100	-	-5 906	420 000
Provisions pour autres risques et charges	51 288	24 195	577	5 906	80 812
Provisions réglementées	-	-	-	-	-
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 591 178</b>	<b>358 334</b>	<b>135 532</b>	<b>5 022</b>	<b>3 808 958</b>

## CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR LA CLIENTÈLE

au 30 juin 2013

	Crédits par décaissement	Crédits par signature	Total	Provisions Crédits par décaissements	Provisions crédits par signature	Total	Net
clientèle financière	120 353	-	120 353	95 000	-	95 000	25 353
clientèle Ordinaire	4 490 613	275	4 490 888	2 794 964	-	2 794 964	1 695 925

## TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES

au 30 juin 2013

Etat B6 en milliers de dh

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Provision	Produits inscrits au CPC de l'exercice
SONACOS	Agro Industrie	34 000	2,00%	50	50	-	-
COMAPRA (*)	Agro Industrie	66 800	0,01%	8	-	8	-
SNDE (*)	Agriculture	40 965	0,24%	100	-	100	-
SOGETA (*)	Agriculture	-	0,00%	300	-	300	-
SUNABEL	Agriculture	190 173	0,38%	311	311	-	-
Société Laitière Centrale du Nord	Agro Industrie	70 000	1,29%	750	311	640	-
FRUMAT (*)	Agro Industrie	-	0,00%	14 499	-	14 499	-
HOLDAGRO	Agro Industrie	36 376	99,66%	36 251	36 251	-	-
AGRO-CONCEPT	Service	1 000	32,99%	330	62	239	-
TAMWIL ALFELLAH	Agriculture	100 000	100,00%	100 000	100 000	-	-
HALIOPOLIS	Agriculture	71 000	20,00%	14 200	13 412	0	-
DAR ADDAMANE	Banque	75 000	0,73%	548	548	-	-
AGRAM INVEST	Fonds d'investissement	40 060	22,18%	8 782	8 782	-	-
IGRANE	Fonds d'investissement	70 000	15,87%	11 109	11 109	-	-
Régional Gestion	Société de gestion	1 000	18,00%	180	0	-	-
Fond d'investissement de l'oriental	Fonds d'investissement	150 000	7,17%	10 750	10 750	-	-
FIROGEST	Société de gestion	2 000	12,50%	250	250	-	-
TARGA	Fonds d'investissement	7 500	100,00%	7 500	7 500	-	-
CMM	Nantissement de marchés	120 000	0,28%	340	340	34	48
SMAEX	Assurance	37 450	0,48%	356	356	-	-
ASSALAF AL AKHDAR	Crédit à la consommation	50 000	100,00%	50 000	50 000	-	-
CDG CAPITAL BOURSE	Société de bourse	15 000	26,67%	5 274	5 274	-	-
CAM GESTION	Société de bourse	5 000	100,00%	5 000	5 000	-	-
MSIN	Service	10 000	10,00%	1 000	1 000	-	-
INTERBANK	Service	11 500	18,00%	1 403	1 403	-	2 070
MAROCLEAR	Service	20 000	1,80%	464	464	-	-
SWIFT	Service	-	0,00%	23	23	-	-
Centre monétique Interbancaire	Service	98 200	10,18%	10 000	10 000	-	11 600
SONADAC	Aménagement	358 245	4,62%	16 565	8 618	9 782	-
AFREXIMBANK	Banque	6 267 675	0,12%	4 727	4 727	-	-
ALTERMED MAGRHEB	Fonds d'investissement	-	-	8 525	5 050	5 050	-
Dotations diverses				13 190	13 190		
<b>TOTAL</b>				<b>322 785</b>	<b>294 781</b>	<b>30 652</b>	<b>13 718</b>

## CAPITAUX PROPRES

au 30 juin 2013

Etat B17 en milliers de dh

CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/2012	Affectation du résultat	variations	Encours 30/06/2013
<b>ECARTS DE RÉÉVALUATION</b>	<b>409 428</b>		-	<b>409 428</b>
<b>RSERVES ET PRIMES LIÉES AU CAPITAL</b>	<b>1 443 120</b>	-	-	<b>1 443 120</b>
Réserve légale	-	-	-	-
Autres réserves	-	-	-	-
Primes d'émission, de fusion et d'apport	1 443 120	-	-	1 443 120
<b>CAPITAL</b>	<b>3 526 248</b>	-	-	<b>3 526 248</b>
Capital appelé	3 818 248	-	-	3 818 248
Capital non appelé	(292 000)	-	-	(292 000)
Certificats d'investissement	-	-	-	-
Fonds de dotations	-	-	-	-
Actionnaires. Capital non versé	-	-	-	-
<b>REPORT À NOUVEAU (+/-)</b>	<b>(909 673)</b>	<b>321 481</b>	-	<b>(588 192)</b>
<b>RÉSULTATS NETS EN INSTANCE D'AFFECTATION (+/-)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+/-)</b>	<b>321 481</b>	<b>(321 481)</b>	<b>-</b>	<b>184 744</b>
<b>Total</b>	<b>4 790 605</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4 975 349</b>

# NOTE DE PRESENTATION DES REGLES, PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES

## PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.

La présentation des états de synthèse du Crédit Agricole du Maroc a été effectuée conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

## 1.2 Créances sur les établissements de crédit et la clientèle et engagements par signature

Présentation générale des créances

• Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :

- Créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit,

- Crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.

• Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie.

• Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (établissements de crédit, clientèle).

• Les valeurs reçues à l'encaissement qui ne sont portées au crédit du remettant qu'après leur encaissement effectif ou après un délai contractuel ne sont pas comptabilisées dans le bilan, mais font l'objet d'une comptabilité matière.

• Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance sur la clientèle

• Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit:

- Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises,

- Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de:

\* 20 % pour les créances pré-douteuses,

\* 50 % pour les créances douteuses,

\* 100 % pour les créances compromises.

Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

• Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils ne sont constatés en produits qu'à leur encaissement.

• Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles.

• Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci deviennent sans objet (évolution favorable, remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

• Au 31 décembre 2008, l'analyse des créances en souffrance assorties de garanties hypothécaires devant faire l'objet de la décote prévue par l'article N°22 de la circulaire

N° 19/G/2002 de BAM a fait ressortir que:

- Une première partie des créances analysées antérieures à 2002 a donné lieu à

un provisionnement intégral pour un montant de 340 MDH constaté en 2008,

- Le reliquat de ces créances susvisées fera l'objet d'un étalement linéaire de la décote entre 2009 et 2011.

## 1.3 Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes:

- Dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,  
- Comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs mobilières.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

## 1.4 Portefeuilles de titres

### 1.4.1 Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

### 1.4.2 Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieure à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de placement sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais inclus, coupon couru inclus.

Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat frais d'acquisition inclus.

### 1.4.3 Titres d'investissement

Les titres sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais inclus et coupon couru inclus.

### 1.4.4 Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie, les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque. Ces titres sont ventilés selon les dispositions préconisées par le Plan Comptable des Etablissements de Crédit en:

- Titres de participation,

- Participations dans les entreprises liées,

- Titres de l'activité du portefeuille,

- Autres emplois assimilés.

A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis; valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Seules, les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

### 1.4.5 Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus au bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan.

## 1.5 Les opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change constatée sur les emprunts en devises couverts contre le risque de change est inscrite au bilan dans la rubrique autres actifs ou autres passifs selon le sens. La différence de change résultant de la conversion des titres immobilisés acquis en devises est inscrite en écart de conversion dans les postes de titres concernés.

La différence de change sur les autres comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.

Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

## 1.6. Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, non identifiés et non mesurables avec précision.

## 1.7. Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes:

Nature	Durée d'amortissement
Droit au bail	Non amortissable
Brevets et marques	Durée de protection des brevets
Immobilisations en recherche et développement	1an
Logiciels informatiques	5ans
Autres éléments du fonds de commerce	Non amortissable

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont composées et sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Terrain	Non amortissable
Immeubles d'exploitation	20ans
Mobilier de bureau	10ans
Matériel informatique	Sans
Matériel roulant	Sans
Agencements, aménagements et installations	Sans
Parts des sociétés civiles	Non amortissable

## 1.8 Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

## 1.9 Prise en compte des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges

Intérêts

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (cautions, avals et autres ...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachés les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charge dès leur facturation.

Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base « flat » et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

## 1.10 Charges et produits non courants

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère exceptionnel.

# DISPOSITIF GLOBAL DE GESTION DES RISQUES ET INSTANCES DE GOUVERNANCE

## I - TYPOLOGIE DES RISQUES

### 1. Risque de Crédit

Le risque de crédit est le risque de non remboursement par des clients de leurs obligations envers la Banque en intégralité et dans les délais impartis, et qui pourrait entraîner une perte financière pour la Banque. La filière risque de Crédit relève de l'entité Gestion Globale des Risques (GGR). Son domaine d'intervention s'étend sur toute la filière à savoir l'octroi des crédits, la surveillance des engagements et le recouvrement précontentieux et contentieux. Elle a ainsi pour mission principale l'analyse des demandes de prise de risque émanant des différentes forces de vente de la Banque. Elle a, en outre, pour prérogatives l'évaluation de la consistance et de la conformité des garanties, l'appréciation du volume d'activité de la relation et le bien-fondé économique des financements sollicités.

La gestion du risque de crédit est appréhendée au niveau de la mise en place des autorisations puis au niveau du suivi et du contrôle des utilisations. L'octroi du crédit est exercé en fonction de limites d'autorisations déléguées aux divers intervenants. Ainsi, on distingue divers échelons d'autorisation en fonction des montants, de la nature des crédits, du secteur d'activité : les points de vente, les Directions Régionales, et les Directions du Réseau et les comités du Siège.

Pour le risque dans le secteur agricole, la banque dispose d'un rating crédit qui permet d'évaluer le risque inhérent au crédit sur la base de la situation financière du débiteur, son potentiel de développement et le secteur d'activité.

### 2. Risques opérationnels

Le risque opérationnel est défini comme étant le risque de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures, personnel et systèmes internes ou à des événements extérieurs. Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

Pour la maîtrise et l'atténuation des risques opérationnels, plusieurs attitudes sont envisagées :

- Renforcer les contrôles ;
- Couvrir les risques, par la mise en place d'assurance ;
- Elaborer des plans de continuité d'activité.

Le CAM dispose d'un dispositif de contrôle permettant une réduction des risques opérationnels de même que de polices d'assurances permettant d'atténuer les risques encourus relatifs aux dommages des locaux, des fraudes, des vols de valeurs et de responsabilité civile.

Le dispositif organisationnel mis en place, se basant sur des Correspondants Risques Opérationnels (CRO) permet la remontée des événements de risques

### 3. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt réside dans la vulnérabilité de la situation financière d'un établissement suite à une évolution défavorable des taux d'intérêt. Conformément aux dispositions de la circulaire 30/G/2007 relative au dispositif de gestion du risque de taux, le Crédit Agricole du Maroc communique périodiquement au Directoire et à Bank Al Maghrib sur l'impact de variation de taux d'intérêt sur son PNB et sur ses fonds Propres.

La politique du Crédit Agricole du Maroc en matière d'ALM se base sur l'optimisation des adossements des actifs et des passifs (gestion dynamique actif/passif) à travers l'orientation de la stratégie en matière de dépôts et de crédits. L'ALM assure ainsi un suivi régulier du risque de taux et a en charge la couverture d'éventuels gaps de taux dans les limites fixées par le comité ALM.

### 4. Risque de liquidité

Le risque de liquidité se traduit pour la Banque à travers l'impossibilité de satisfaire ses engagements, lorsque des besoins inattendus sont subis, et qu'elle ne peut y faire

face à partir de ses actifs liquides.

La gestion de la liquidité s'appuie ainsi sur :

- Le suivi de la concentration des dépôts par nature de produits ;
  - Le suivi et la projection des flux de trésorerie ; et
  - Le maintien d'un éventail varié de sources de financement ;
- La banque a recours à une gestion rigoureuse de sa trésorerie et assure un suivi mensuel de ses liquidités à court terme. La gestion de ce risque se traduit par le maintien d'un niveau suffisant de titres liquides et un approvisionnement en fonds stables et diversifiés. Le portefeuille de titres est constitué majoritairement de Bons du Trésor et OPCVM.

La banque est également un intervenant important sur le marché monétaire et interbancaire par l'intermédiaire de ses activités de marchés. La position du CAM lui permet de recourir, à court terme, auprès de BAM, des banques et d'autres institutions financières aux opérations de pension.

## II – INSTANCES DE GOUVERNANCE

### 1. Comité d'Audit

Le Comité d'Audit est une instance de gouvernance qui a pour mission d'assurer un contrôle de 3ème niveau à travers les structures de la Banque. Ainsi ce comité :

- examine les comptes sociaux avant leur soumission au Conseil de Surveillance,
- contrôle l'existence, l'adéquation et l'application des procédures internes ainsi que les dispositifs de mesure, de maîtrise et de surveillance suffisants des risques bancaires et ratios prudentiels,
- examine la pertinence des activités de l'Audit Interne dans les entités du Groupe ;
- examine la situation de conformité et l'état d'avancement des actions dans ce domaine.

### 2. Directoire

Le Directoire se réunit deux fois par mois pour statuer sur la gestion courante et suivre les réalisations de la banque.

### 3. Comité Directeur du Groupe

Le Comité Directeur du Groupe se tient une fois par mois. Il a pour mission de définir et assurer le suivi des grandes orientations stratégiques du Groupe. Il est présidé par le Président du Directoire et y siègent les membres du Directoire.

### 4. Comité des opérations stratégiques (COS)

Le COS regroupe en plus des membres du Directoire, les Directeurs du Pôle risque crédit, du Pôle Recouvrement et Suivi du Risque Crédit, du Réseau d'Exploitation, des Engagements, du Réseau Entreprises et des Directions du Réseau (Nord, Centre et Sud) • Dans le cadre des prérogatives qui lui sont dévolues, le Comité a pour missions de :

- Statuer sur les demandes de crédit pour les clients à titre individuel ou ceux faisant partie d'un groupe d'affaires dont l'encours global dépasse la compétence du comité de Crédit du Siège ;
- Statuer sur les demandes de crédit pour le financement de la promotion dépassant les compétences du CCS, ainsi que les demandes de crédit relatives à l'acquisition d'actifs boursiers ;
- statuer sur les demandes d'arrangement (consolidation, re-profilage, report, solde de tout compte) des créances irrégulières dépassant la compétence du CCS
- statuer sur les projets d'investissements pour le compte du GCAM (Banque et Filiales : acquisition, vente de locaux et biens immobiliers, etc.)
- statuer sur les prises de participations et acquisitions d'actifs boursiers pour le compte de la banque et tout choix stratégique lié aux activités du Pôle Marché des Capitaux et International.

## 5. Dispositif de la gestion des Crédits

### 5.1 Comités de crédit

#### 5.1.1 Comités de Réseau

- Comité de Crédit de la Caisse Locale : le système de scoring permet la prise de décision après calcul automatique du crédit possible. Les dossiers qui ne peuvent être examinés dans le cadre du scoring sont soumis au Comité de crédit de la Direction Régionale.
- Comité de Crédit des Agences Particuliers et Professionnels ;
- Comité de Crédit des Caisses Régionales, Agences Entreprises, Centres d'Affaires et Agence Grands Comptes ;
- Comité de Crédit des Directions Régionales.
- Comité de Crédit de la Directions du Réseau Entreprises
- Comité de Crédit des Directions de Réseau (Nord, Centre et Sud)

#### 5.1.2 Comités du Siège

##### Comité Interne du Recouvrement

Ce Comité est habilité à statuer sur les demandes d'arrangement (consolidation, réaménagement, rééchelonnement, re-profilage et solde de tout compte) des créances en souffrance, radiées et/ou contentieuses dont la créance comptable est inférieure ou égale à un million de dirhams.

Comité de Recouvrement du Siège

Ce Comité est habilité à statuer sur les demandes d'arrangement (consolidation, réaménagement, rééchelonnement, re-profilage et solde de tout compte) des créances en souffrance, radiées et/ou contentieuses dépassant la compétence du Comité Interne de Recouvrement.

Comité de Crédits du Siège (CCS)

- Statue sur les demandes de crédit pour les clients à titre individuel dont l'encours dépasse la compétence des comités de Crédit des Directions de Réseau ; et ce, dans la limite d'un encours de 30 millions de dirhams ;
- Statue sur les demandes de crédit pour les clients faisant partie d'un groupe d'affaire dans l'encours globale ne dépasse pas les 100 millions de Dirhams ; les demandes de crédit pour le financement de la promotion immobilière ; et les demandes d'arrangement des créances irrégulières ou des créances en souffrance ;
- Statue sur les dossiers des clients en situation contentieuse.

### 5.2 Politique Générale de Crédit

#### 5.2.1 Procédures de décision

La procédure d'octroi de crédit mise en œuvre au sein du Crédit Agricole du Maroc s'articule autour de trois approches :

- Une approche scoring : Pour les Petites et moyennes entreprises agricoles ;
  - Une approche standardisée pour les produits aux particuliers et aux professionnels.
- De même, un système de délégation qui désigne les niveaux de pouvoirs des autorisations d'attribution de crédit est mis en place.
- Une approche individuelle en fonction des spécificités et des besoins des entreprises qui repose sur les principes suivants :

- la gestion du portefeuille de crédit qui permet au Directeur de point de vente de détenir suffisamment d'informations pour évaluer le profil de risque de client,
- la délégation du pouvoir d'approbation à des individus intuitu personae sur la base de leur expérience, jugement, compétence, éducation et formation professionnelle,
- A noter également qu'un contrôle indépendant de la qualité du crédit et du respect des procédures est assuré par le Contrôle Général et les auditeurs externes.

Le dispositif décisionnel est basé sur les principes de :

- la Collégialité des décisions
- la Séparation des tâches entre les entités commerciales et celles chargées de l'évaluation du risque

## 5.2.2 La diversification du portefeuille de crédit

Elle demeure une préoccupation permanente de la politique de gestion du risque de crédit de la Banque. Les éventuelles concentrations font l'objet d'un examen régulier donnant lieu le cas échéant à des actions correctives. Il en est de même pour ce qui est de la diversification sectorielle, qui en plus de la mission de service public dévolue à la banque pour le financement de l'agriculture, veille à diversifier l'exposition de la banque sur des secteurs qui répondent à la stratégie de la banque en matière de positionnement.

## 5.2.3 Surveillance

L'entité de Coordination de la «Gestion Globale des Risques» assure, au niveau de la banque, des missions de:

- Prévention des Risques de Crédit
- Contribution à la Politique globale de Crédit
- Surveillance permanente des Risques de Crédit

## 5.2.4 Créances en souffrance

En vue d'identifier les créances sensibles et celles éligibles au provisionnement au regard de la réglementation en vigueur, une revue exhaustive du portefeuille de la Banque est effectuée régulièrement.

Les créances pré-douteuses, douteuses et compromises donnent lieu à la constitution de provisions égales au moins, respectivement, à 20%, 50% et 100% de leurs montants, déduction faite des agios réservés et des garanties adossées aux crédits. Les garanties en fonction de leur nature, sont déduites, selon des quotités stipulées par la circulaire de BAM, de l'assiette de calcul des provisions.

Le provisionnement fait l'objet de contrôle et de suivi par les Auditeurs Externes et le Comité d'Audit.

## 6. Comité Trésorerie et ALM

Dans le cadre de l'activité de gestion des risques financiers, et en vue de répondre aux exigences de Bank Al Maghrib et du comité de Bâle, il a été institué un comité Trésorerie et ALM ayant pour mission :

- la gestion prévisionnelle des risques de taux et de liquidité;
- la gestion des équilibres bilanciaux de la banque ;
- le pilotage des activités par le système d'allocation des fonds propres
- décider des positions à prendre en matière de financement de la trésorerie

## 7. Comités des Risques Opérationnels

Dans le cadre de la mise en conformité du Groupe CAM avec les exigences réglementaires, il a été créé :

- Un Comité des Risques Opérationnels Groupe veillant à la mise en place d'une politique opérationnelle et de vérifier son application ;
- Un Comité Interne des Risques Opérationnels au sein de chaque métier et filiale qui examine les rapports sur les risques opérationnels et les reporting émanant des correspondants des risques opérationnels.

## 8. Comité du Contrôle Général et juridique

Le Comité du Contrôle Général et Juridique se tient une fois par mois. Il a pour mission de :

1- Assurer un suivi exhaustif du système de contrôle interne de la Banque et de veiller à sa cohérence à travers l'évaluation des différents niveaux de contrôle ;

2- Veiller au renforcement de la culture du contrôle interne au niveau des différents compartiments de la Banque et intervient dans le cadre de la charte du contrôle interne,

## 9. Comité du Capital Humain

Le Comité du Capital Humain se tient une fois par mois. Il a pour mission :

- \* la définition des grandes lignes de la politique de recrutement ;
- \* l'évaluation du personnel et la gestion des carrières ;
- \* la gestion de la formation et des séminaires d'intégration.

## 10. Comité Mission de service public

Le Comité Mission de service public traite les éléments ayant trait à la mission de service public (agriculture, développement rural,...). Il est présidé par Le Président du Directoire et y siègent les membres du Directoire ; les Directeurs des filiales et Le Directeur du Pôle Vert.



**Siège Social : Place des Alaouites**  
**10 000 Rabat, Tél. : (212 - 537) 20 82 19 à 26 - www.creditagricole.ma**



**GROUPE CREDIT AGRICOLE DU MAROC**

UN ENGAGEMENT DURABLE